



Communiqué de presse

Paris, le 26 janvier 2010

## **2010 : MODERNISER POUR REVEILLER LA CONSOMMATION !**

### ***Accompagner la réforme de l'agriculture***

- La filière agroalimentaire française est face à un gros défi de compétitivité.
- Les enseignes sont prêtes à accompagner les filières agricoles dans le cadre des interprofessions économiques, et pour anticiper le déroulement des campagnes.
- Dans le cadre de la Loi de Modernisation Agricole, elles proposent un étiquetage obligatoire de l'origine pour certains produits, et la mise en place d'un dispositif public de prix minimum pour les crises graves.
- Elles demandent que l'observatoire des prix et des marges lance des études de fond sur tous les stades de la filière.

### ***Garder l'esprit de la modernisation économique***

- La loi LME a contribué à la baisse des prix constatée. Le gouvernement doit être vigilant sur le poids des taxes et des charges qui pèsent sur la consommation.
- Le dispositif de négociabilité doit s'appliquer, et ne pas être remis en cause. La Commission d'Examen et des Pratiques Commerciales a son rôle à jouer. Le sujet a été inutilement politisé en 2009.
- Les relations avec les PME feront l'objet d'un suivi particulier avec les organisations concernées.
- La réforme de l'urbanisme commercial devrait être achevée en 2010.

### ***Réveiller la consommation***

- Un bilan opérationnel de la convention sur le développement durable de janvier 2008 sera fait en février (affichage environnemental des produits, solaire, etc).
- La profession interviendra en 2010 sur les modes de vie et l'évolution des produits.
- Le crédit responsable passe par la mise en place d'un fichier positif.